

ANNUAIRE FRANÇAIS  
DE  
RELATIONS  
INTERNATIONALES

2019

Volume XX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

*(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)*



Université Panthéon-Assas  
Centre Thucydide

## LA DÉFENSE EUROPÉENNE INTROUVABLE ?

PAR

YVES BOYER (\*)

*« Pour les cités comme pour les individus, les plus grands périls permettent d'acquérir la plus haute gloire. C'est ainsi que nos ancêtres qui n'avaient pas notre puissance pour subir le choc des Mèdes, [...] ont repoussé le Barbare moins par leur puissance que par leur intelligence, moins par leur puissance que par leur audace [...] Ne leur soyons pas inférieurs [...] et tâchons de donner à nos descendants une puissance qui ne soit pas moindre que celle qui nous a été laissée ».*

Thucydide,  
*Histoire de la guerre du Péloponnèse* (CXLIV)

Le thème de la défense européenne apparaît pour la première fois, il y a 71 ans, à l'occasion de la signature du Traité de Bruxelles (1). Le principe d'une défense européenne arrêté, sa mise en œuvre reposait sur une agence militaire implantée à Fontainebleau. *De facto*, cette agence s'apparentait à une structure de commandement militaire où le maréchal Montgomery occupait la fonction de chef d'état-major et le général de Lattre de Tassigny celle de chef des forces terrestres. Cette tentative, sans doute prématurée, échoua faute de moyens et parce que les circonstances exigeaient de faire appel aux Américains pour épauler les Européens de l'Ouest, en état d'infériorité face à l'Union soviétique menaçante et dont l'armée, restée sur le pied de guerre, était stationnée au cœur même de l'Europe. Dès lors, la notion de « défense de l'Europe », fondée sur le *leadership* et l'aide américaine, a, jusqu'à nos jours, supplanté la notion de défense européenne. Le concept d'« Europe de la défense » apparaît quant à lui à la fin des années 1970 en vue de faire une place plus importante aux Européens dans

(\*) Professeur émérite de l'Ecole polytechnique ; directeur scientifique du Forum du Futur.

(1) 17 mars 1948.

le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) (2), ces derniers cherchant tant bien que mal à conjuguer le *leadership* américain avec l'amorce d'une coopération militaire entre Européens destinée à rééquilibrer les relations entre les deux rives de l'Atlantique.

Aujourd'hui, du fait, notamment, des incertitudes liées à l'évolution de la politique extérieure américaine et à l'engagement de Washington en Europe, la notion de défense européenne ressuscite de la léthargie dans laquelle elle se trouvait plongée depuis que les ambitions figurant dans le Traité de Bruxelles furent abandonnées faute de moyens. La relance actuelle est venue de Paris, principale puissance militaire de l'Union européenne (UE) avec le départ du Royaume-Uni de l'Union. C'est ainsi qu'à l'occasion de son discours de la Sorbonne, le 26 septembre 2017, le Président de la République a émis le vœu qu'« *au début de la prochaine décennie, l'Europe [soit] dotée d'une force commune d'intervention, d'un budget de défense commun et d'une doctrine commune pour agir* ». Le chef de l'état-major des Armées, le général Lecointre, relayait le propos présidentiel en déclarant qu'il fallait « *parvenir à construire ensemble une autonomie stratégique européenne* ». Le président Macron est revenu sur ce sujet, lors d'un entretien à la radio Europe 1 (3), en évoquant « *une vraie armée européenne* », terme repris quelques jours plus tard par la chancelière Merkel lors d'un discours devant le Parlement européen à Strasbourg : « *nous devons travailler à la vision, un jour, de parvenir à une vraie armée européenne* » (4). En novembre 2017, vingt-trois pays membres de l'Union européenne ont signé un pacte pour relancer la défense européenne et, un mois plus tard, la Coopération structurée permanente dans le domaine de la défense (CSP) (5) a vu le jour. La CSP, prévue par le Traité sur l'Union européenne, se fixe pour but de renforcer la coopération de défense, l'interopérabilité des forces et de soutenir les bases de l'industrie européenne de défense. Contrairement à la Politique européenne de défense et de sécurité Communs (PSDC), elle fonctionne sur le principe du volontariat. Dans la foulée, en juin 2018, Paris a lancé l'Initiative européenne d'intervention (IEI) visant à favoriser l'émergence d'une culture stratégique européenne commune et à intensifier les échanges entre les états-majors des neuf pays participants (dont le Royaume-Uni) (6).

Ce nouvel activisme français en faveur de la défense européenne risque néanmoins de faire long feu, comme ce fut le cas lors d'initiatives précédentes : Traité de Bruxelles de 1948 ; Communauté européenne de

(2) C'est ainsi par exemple que les accords dits « Berlin plus », adoptés lors du sommet de l'Alliance atlantique à Washington en 1999, prévoyaient que les Européens puissent recourir aux structures de commandement de l'OTAN pour conduire des opérations militaires dans lesquelles l'Alliance n'était pas partie prenante.

(3) 6 novembre 2018.

(4) Angela MERKEL, Discours devant le Parlement européen, Strasbourg, 13 nov. 2018.

(5) En anglais PESCO pour Permanent Structured Cooperation.

(6) Disponible à l'adresse [www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/1-iei/1-initiative-europeenne-d-intervention](http://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/1-iei/1-initiative-europeenne-d-intervention).

défense (CED) au début des années 1950 ; Plans Fouchet au début des années 1960 ; adoption en 1987, par le Conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) de la plateforme de La Haye proclamant que « *la construction d'une Europe intégrée restera incomplète tant que cette construction ne s'étendra pas à la sécurité et à la défense* ». La conjoncture des années 1990 semblait donner un nouvel élan à la coopération européenne en matière de défense. La guerre dans les Balkans avait en effet poussé à un rapprochement franco-britannique qui se traduisit par la Déclaration de Saint-Malo (7), relançant le projet de défense européenne. Si les Français étaient toujours restés attachés à cette idée, les Britanniques, ulcérés par la conduite de la politique américaine dans le règlement de cette crise – notamment par la façon dont ils avaient conduit les pourparlers aboutissant aux Accords de Dayton (8) mettant fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine –, trouvaient alors le moment opportun pour engager des discussions avec Paris sur ce sujet. Les autres Européens furent invités à se joindre à la nouvelle dynamique imprimée par le tandem franco-britannique. Il en résulta des avancées concrètes, comme la définition des besoins militaires européens (Helsinki Headline Goal) (9), la création de l'Agence européenne de défense (AED) en 2004 et de structures de commandement politico-militaire européennes. La mise sur pied de groupements tactiques (BG 1500) de 1 500 hommes (10) – qui ne seront jamais utilisés – laissait augurer des avancées ultérieures.

Cependant, la guerre d'Iraq en 2003 fractura l'Europe en deux camps et mit un terme aux espoirs de voir créer une défense européenne, Paris et Berlin choisissant de ne pas intervenir avec les Américains, contrairement à Londres et Rome. Force est de constater que, depuis lors, malgré une pléthore de structures qui s'empilent les unes sur les autres et de projets au petit pied, les intentions en faveur de la défense européenne n'ont pas été suivies d'effets. Le volontarisme affiché par le président Emmanuel Macron semble néanmoins faire bouger les choses et ranimer l'espoir. Les échecs du passé invitent cependant à la plus grande circonspection.

Il convient de s'interroger sur les raisons des échecs successifs et sur les méthodes suivies pour réussir à mener à bien le projet de défense européenne. Jusqu'à présent, malgré quelques succès très limités, les efforts déployés n'ont abouti qu'à confirmer l'attitude hésitante des Etats européens à vouloir se doter d'une politique de défense en vue d'affirmer leurs intérêts de sécurité et d'acquérir leur autonomie et remettre ainsi en question la primauté américaine sur les affaires de défense européenne.

(7) Disponible à l'adresse [www.cvce.eu/obj/declaration\\_franco\\_britannique\\_de\\_saint\\_malo\\_4\\_decembre\\_1998-fr-f3ed16fb-fc37-4d52-936f-c8e9bc80f24f.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_franco_britannique_de_saint_malo_4_decembre_1998-fr-f3ed16fb-fc37-4d52-936f-c8e9bc80f24f.html).

(8) Accord signés à Dayton (Ohio) le 21 novembre 1995, puis à Paris le 14 décembre suivant.

(9) Conseil européen d'Helsinki, déc. 1999.

(10) Cf. Yves BOYER, « The Battle Groups: catalyst for a European defence policy », Parlement européen, Policy Department, External Policies (*Briefing Paper*), oct. 2007.

Plusieurs écueils se dressent en effet sur cette voie et de multiples obstacles freinent les aspirations de l'Union européenne en la matière.

#### AMBIGUÏTÉS EUROPÉENNES

Les ambiguïtés européennes tiennent notamment à l'identité et au positionnement international de l'Union européenne comme pôle de puissance.

Les questions de défense ne sont pas constitutives, en tout cas jusqu'à présent, de l'ADN de la construction européenne. Les Européens tardent à prendre conscience d'une nouvelle géopolitique basée sur les rapports de puissance, d'autant que les peuples européens sont, pour beaucoup d'entre eux, réticents à l'idée même de puissance militaire. Ils acceptent de parler défense lorsqu'il s'agit de contrer la Russie en vue de lier davantage les Etats-Unis à leur sécurité, comme le projet « Fort Trump » proposé par la Pologne pour disposer sur son territoire d'unités américaines. Ils envisagent *a minima* la défense européenne comme l'un des moyens, parmi beaucoup d'autres, dans le cadre d'une « approche globale », pour concourir à la stabilisation de conflits, à l'interposition entre belligérants et à l'intervention dans le cadre d'actions humanitaires. Il en découle une attitude extrêmement précautionneuse quant à l'usage de la force armée, comme l'ont montré, à la différence notoire des Britanniques et des Français, les trop nombreux *caveats* (réserves) posés par plusieurs Etats européens lors de l'engagement de leurs troupes dans des opérations extérieures.

Les autorités allemandes ont été ainsi particulièrement attentives à limiter les conditions d'engagement de la Bundeswehr à l'étranger. L'Allemagne reste une puissance « civile » (*Zivilmacht*), pour laquelle la consultation parlementaire est un préalable avant l'emploi de la force : c'est le Parlement qui définit les conditions de son usage. L'Allemagne garde une culture de la retenue en matière de politique étrangère (*Kultur der Zurückhaltung*) qui découle de règles constitutionnelles (*Grundgesetz*) et de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe en matière d'engagement des forces allemandes à l'étranger. Cet ensemble de dispositions affecte considérablement les marges de manœuvres de l'armée allemande, une « armée parlementaire » (*Parlamentsarmee*). A ces facteurs s'ajoute une dimension sociologique. Si, en France, l'armée bénéficie d'un large attachement de la population, qui l'associe à la puissance de l'Etat, c'est loin d'être le cas en Allemagne, cela, pour des raisons historiques. Le recrutement dans la Bundeswehr s'en ressent ; cette dernière est d'ailleurs pratiquement *persona non grata* au sein de l'Université (*cf.* le mouvement *Raus Bundeswehr*).

L'attitude allemande à l'égard de la défense, comparable à nombre de pays européens, rappelle en creux qu'une armée est beaucoup plus que l'addition d'effectifs et de matériels. Pour l'ancien chef d'état-major des

Armées, le général Bentégeat, les trois piliers de la réussite d'une armée sont « *un leadership fort et des buts de guerre clairs ; un soutien massif de l'opinion ; le choix d'un commandement militaire unifié* » (11), toutes conditions qui sont loin d'être remplies à l'échelle européenne. Une armée trouve sa solidité dans un enracinement national et puise sa force et sa détermination dans un contexte culturel et idéologique particulier, qui motive les officiers, sous-officiers et soldats qui la composent. Un contexte dans lequel l'idée même de la guerre et de sacrifice ultime ne sont pas étrangers à la population.

Le regard désabusé de Sade sur ses contemporains peut s'appliquer, aujourd'hui, à beaucoup d'Européens : « *des mœurs plus fermes, plus aguerries accoutumaient [les Romains], ces héros de l'univers, à voir mourir de sang-froid. Ils étaient féroces. Soit. Mais ils étaient grands, et nous, nous sommes, j'en conviens, fort humains, mais bien petits* » (12). Force est de reconnaître que la référence à un passé parfois idéalisé, où l'Europe brillait par l'éclat de sa culture, la magnificence et l'élégance intellectuelle et morale de ses élites, la qualité de ses artisans, le génie de ses artistes, la richesse de son patrimoine, la force de ses armes et la diffusion de ses sciences et techniques à la planète entière, n'inspire plus le *vulgus pecum* européen du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Demeure-t-elle encore pour lui un des phares les plus éminents de l'humanité qu'il convient de défendre ? Est-elle seulement devenue un souvenir avec de beaux restes qu'il contemple comme un touriste ? Y trouve-t-il encore ce souffle de grandeur et de rayonnement qui imprégnait les esprits, en tout cas ceux de l'élite ? Socrate, Platon, Auguste, saint Augustin, Erasme, Machiavel, Rabelais, Shakespeare, Montaigne, Goethe, Heine, Madame de Staël, Chateaubriand et tant d'autres sont-ils encore familiers aux Européens d'aujourd'hui ? Que reste-t-il du souvenir, aujourd'hui bien lointain, d'origines communes souvent puisées aux mythes les plus anciens – la princesse Eurôpé, fille du roi de Phénicie – sources d'une *geste* toujours héroïque : les sagas Viking – la *Gesta Danorum*, à laquelle Shakespeare emprunta la légende d'Hamlet, la Chanson de Roland ou encore les rêves insensés comme ceux des *Conquérants*, célébrés par José-Maria de Heredia (13) ?

La « guerre civile européenne » (14) qui a ravagé entre 1914 et 1945 le Vieux Continent, telle la guerre du Péloponnèse détruisant le monde grec, a ruiné le vieux monde européen et, avec lui, d'anciens équilibres internes et géopolitiques. La division de l'Europe en deux après la Seconde Guerre mondiale – avec le rôle tutélaire qu'ont acquis les États-Unis à l'Ouest et la Russie soviétique à l'Est –, les effets destructurants de la mondialisation sont autant de facteurs qui ont altéré la physionomie de l'Europe. De telles évolutions n'ont pas été sans conséquences dans le domaine de la politique

(11) Henri BENTÉGEAT, *Chefs d'Etat en guerre*, Perrin, 2019.

(12) Donatien Alphonse François DE SADE, *Voyage d'Italie*, Fayard, 1995.

(13) *Les Trophées*, 1893.

(14) Cf. Ernst NOLTE, *La Guerre civile européenne*, Edition des Syrtes, 2000.

étrangère et de la défense, où le déclin européen dans les affaires mondiales est devenu manifeste, hormis peut-être dans les affaires commerciales et environnementales.

Une telle situation découle également de la perte de la vitalité européenne, illustrée par la stagnation, voire la décroissance, démographique de la plupart des pays européens. Globalement, l'Europe, qui représentait de l'ordre de 21% de la population mondiale en 1950, n'en représente plus que 12% en 2000 et vraisemblablement 7% en 2050. La baisse généralisée de la démographie européenne – certains pays voient même leur population décroître, comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne – se traduit par une compétition très forte entre le recrutement des effectifs militaires et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs industriels et des services. Perte de la fierté d'être européen, chute de la démographie expliquent, par exemple, qu'en 2018 la Bundeswehr n'a pu atteindre ses objectifs en matière de recrutement : 20 000 recrues ont été enrôlées, le chiffre le plus bas depuis qu'existe la Bundeswehr (1955). Du côté des officiers et des sous-officiers, la situation est dramatique : 21 000 postes sont vacants faute de personnels (15). Il en est de même, certes pour d'autres raisons, au Royaume-Uni, où, par exemple, la Royal Navy bénéficie de l'appoint d'officiers et officiers-mariniers français pour assumer, faute de spécialistes, certaines fonctions sur les bâtiments de combat.

Côté britannique, le Brexit ne devrait pas se traduire par la diminution des liens de sécurité qui existent entre Paris et Londres et donc, dans une certaine mesure, par le ralentissement de l'essor éventuel d'une défense européenne pour laquelle le Royaume-Uni a toujours eu une attitude ambiguë. Les Britanniques l'ont soutenue et, en même temps, se sont toujours opposés à la mise sur pied d'un quartier général européen de niveau stratégique (OHQ), condition *sine qua non* de l'autonomie stratégique évoquée par le général Lecointre. Les rapports entre Paris et Londres en matière de défense sont au beau fixe depuis la signature du Traité de Lancaster House en 2010 et parce que tous deux partagent une culture identique en matière de projection de force et d'emploi des forces. A différentes reprises, dans la *Strategic Defence and Security Review* (16) de 2015, l'approfondissement des relations de défense avec la France est souhaité, y compris au travers du renforcement de la coopération entre les différents quartiers généraux et centres de commandement des deux pays. Les liens ont ainsi été renforcés avec la mise sur pied d'un corps expéditionnaire interarmées franco-britannique (Combined Joint Expeditionary Force) de 10 000 hommes, qui peut être activé à tout moment

(15) Cette situation de pénurie a des conséquences sur la disponibilité des forces : en 2018, aucun des sous-marins allemands n'était pleinement opérationnel. Pour des raisons budgétaires, l'entretien de la flotte des avions de combat Tornado and Eurofighter laissait à désirer – seulement la moitié d'entre eux était opérationnelle.

(16) Cf. le site Internet [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/555607/2015\\_Strategic\\_Defence\\_and\\_Security\\_Review.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/555607/2015_Strategic_Defence_and_Security_Review.pdf).

après accord conjoint et peut ainsi s'intégrer dans une action européenne. La dimension nucléaire n'est pas oubliée : la coopération nucléaire avec la France est évoquée au travers du Teutates Treaty (17) de 2010, dont la pérennité n'est pas affectée par le Brexit. Elle le serait par l'arrivée au pouvoir des travaillistes.

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne se traduira par un effort redoublé de Londres pour jouer un rôle central dans l'Alliance. Whitehall cherchera à asseoir l'idée que, après les Etats-Unis, le Royaume-Uni est l'autre nation indispensable au sein de l'OTAN. De ce point de vue, Londres montrera qu'il prend à cœur les défis qui se posent à l'Alliance face à la Russie, en déployant régulièrement des forces dans les pays Baltes et dans la lutte contre les Islamistes. D'une façon plus générale, les Britanniques entendront renforcer leur place de *leader* dans une Joint Expeditionary Force développée avec les pays nordiques. C'est sans doute dans les relations UE-OTAN que les conséquences du Brexit se feront le plus sentir. La perception existe, outre-Manche, que c'est en grande partie la politique britannique qui a empêché que les rapports entre les deux organisations ne se transforment en une relation qui aurait placé l'Europe continentale face à un pôle « americano-anglo-canadien ». Pour de nombreux observateurs, sans Londres, les membres de l'UE pourraient être amenés à suivre une politique de sécurité qui finirait progressivement par se démarquer de celle de Washington ce qui ne serait pas nécessairement négatif dans la mesure où le nouveau positionnement des Européens les amènerait à accroître leurs dépenses de défense et ainsi à renforcer le pilier européen de l'Alliance atlantique. Cette tendance apparaît aux Britanniques inéluctable si on la rapproche du processus d'intégration accru pour maintenir la cohésion de la zone euro.

Le Royaume-Uni continue à participer et à soutenir l'Agence Européenne de Défense (AED) et a rallié l'Initiative européenne d'intervention. Le Royaume-Uni post-Brexit devrait continuer à participer à des projets en coopération européenne au cas par cas et contribuer par ailleurs au renforcement de la base industrielle et technologique de défense (BITD) européenne. En la matière, Londres s'estime en position de force avec un budget d'équipements militaires, sur la période 2015-2025, de 178 milliards de £. Si on exclut la France, le Royaume-Uni dépensera ainsi plus que la totalité des pays de l'UE combinés. Le pays considère qu'il convient de garder le contrôle national d'un certain nombre de grands projets d'armement, ainsi que de leur production, position très proche de celle des Français. Un grand groupe industriel, comme par exemple Thales, est très présent au Royaume-Uni et, de ce fait, participe à une forme d'imbrication étroite des tissus industriels français et britanniques que le Brexit ne

(17) Cf. les sites Internet [assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/228571/7975.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/228571/7975.pdf) et [www.nuclearinfo.org/sites/default/files/01%20NIS%20NPT%20presentation%20on%20Teutates%20project%20230413\\_0.pdf](http://www.nuclearinfo.org/sites/default/files/01%20NIS%20NPT%20presentation%20on%20Teutates%20project%20230413_0.pdf).

remettra pas en cause. Ni d'ailleurs les mécanismes d'échange entre les deux pays sur des savoir-faire technologiques ou industriels classifiés. Ces arrangements sont d'ailleurs partie prenante du traité franco-britannique de sécurité et de défense qui demeurera la pierre d'angle des relations de défense entre Paris et Londres.

#### RESTER TRANSATLANTIQUE ET DEVENIR PLUS EUROPÉEN

L'une des autres causes profondes de la paralysie européenne dans le domaine de l'intégration de défense, sans doute la plus importante, tient en large part à l'OTAN telle qu'elle est structurée actuellement et qui obère toute perspective de défense européenne, fondement de l'autonomie stratégique évoquée par le général Lecointre. Les affirmations selon lesquelles une complémentarité reste possible entre l'OTAN et le projet de défense européenne témoignent soit d'une forme d'hypocrisie, soit d'une grande cécité de la part des autorités françaises.

L'ancien Président de la République, Nicolas Sarkozy, avait affirmé : *« je veux me battre pour l'Europe de la défense, quelle que soit l'importance de l'OTAN, là l'Europe doit se défendre de façon efficace et indépendante. L'Europe ne peut pas être une puissance économique sans assurer sa propre sécurité, donc je conditionnerai un mouvement dans les structures intégrées par une avancée sur l'Europe de la Défense »* (18). Il a plaidé devant le Congrès des Etats-Unis pour *« une Europe de la défense crédible et forte au sein d'une Alliance rénovée »* (19). On ne voit pas jusqu'à présent en quoi cette attitude a été couronnée de succès. Il convient de ne pas se méprendre, le renouveau d'intérêt pour la défense européenne est ambigu. Il sert d'assurance en cas de changement dans l'attitude américaine à l'égard de l'Europe. En même temps, il est perçu comme moyen de satisfaire les demandes de l'administration Trump de voir les Européens partager davantage le fardeau de la défense commune.

Ursula von der Leyen, ministre allemande de la Défense, affirmait, dans un éditorial du *New York Times* : *« Si les membres de l'Union européenne parviennent à harmoniser leurs plans de défense, leurs achats d'équipements militaires, et à entremêler leurs forces armées, tout cela renforcera la force de l'OTAN. Et une OTAN plus forte servira les intérêts de sécurité de tous les membres »* (20). Ainsi, au moment où l'Allemagne indiquait qu'elle partageait le projet français de nouveau départ de la défense européenne, elle affirmait par la voix de Mme von der Leyen qu'en même temps les priorités allemandes restaient orientées vers l'OTAN. Pour Berlin et pour la haute hiérarchie militaire allemande, la défense européenne trouve seulement sa place dans le cadre de l'OTAN. A long terme, la Bundeswehr

(18) Nicolas Sarkozy, conférence de presse septembre 2007.

(19) Nicolas Sarkozy discours devant le Congrès des Etats-Unis, novembre 2007.

(20) « The World Still Needs NATO », Ursula von der Leyen, *New York Times*, 18 janvier 2019. ,

se verrait bien devenir l'armée « indispensable » de l'Europe, l'Allemagne, en tant que « nation-cadre », contribuant de manière décisive à la préparation de l'OTAN. C'est ce qui ressort d'un document conceptuel émanant de la Bundeswehr et intitulé « Spécifications conceptuelles préliminaires pour le futur profil capacitaire de la Bundeswehr » (*Vorläufigen konzeptionellen Vorgaben für das künftige Fähigkeitsprofil der Bundeswehr*), connu sous le nom de son auteur, le général Erhard Bühler (21). L'OTAN, y est-il précisé a clairement la priorité sur la défense européenne, qui lui est subordonnée : « *La perspective allemande et celle de l'OTAN sont indissociables. L'objectif de la planification actuelle de la Bundeswehr est double : avec les forces armées britanniques et françaises, la Bundeswehr doit constituer l'épine dorsale de la défense européenne au sein de l'OTAN. En outre, la Bundeswehr doit contribuer, directement et indirectement, au développement futur des forces alliées, et donc à la capacité d'action de l'Europe dans le cadre de l'OTAN, principalement par le biais du concept de nation cadre [framework nation]* » (22).

Cette attitude favorable à l'OTAN est partagée par nombre de pays européens, qui aujourd'hui cherchent à « ménager la chèvre et le chou », à ne pas irriter les Américains et à jouer du bout des lèvres le jeu du rapprochement européen. C'est ainsi que les Polonais considèrent qu'« *il est difficile d'imaginer la construction de la sécurité européenne sans la présence américaine* » (23). Il en résulte une situation parfois schizophrénique, ainsi que le rapporte le général Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre, lors d'une audition à l'Assemblée nationale en septembre 2018 : « *Pendant toute la durée du forum des chefs d'état-major européens, il n'y a que moi qui ai prononcé le mot d'IEI [Initiative européenne d'intervention] et j'ai eu l'impression d'avoir en face de moi de vraies incompréhensions. Tout cela me fait dire qu'il sera difficile de tracer un chemin* ».

Jusqu'à présent, l'addiction européenne à la politique militaire américaine condamne la défense européenne à rester cantonnée à des domaines périphériques. L'alignement systématique sur les concepts américains ne s'est pas démenti depuis les origines de l'OTAN, de même que l'instrumentalisation par Washington de la technologie pour maintenir la prépondérance américaine sur les affaires militaires européennes. Le choix du chasseur F35 de Lockheed-Martin, au coût démesuré, au prix de l'heure de vol exorbitante, conduit à insérer les armées de l'Air européennes qui s'en dotent (Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, Belgique, et sans doute Espagne) dans un « système de systèmes américain », ce qui revient à abandonner toute autonomie opérationnelle, de maintenance

(21) Mars 2017. Le général Erhard Bühler était directeur de la planification au ministère de la Défense.

(22) Sur une analyse en allemand du document Bühler, voir : <http://www.imi-online.de/2017/05/08/buehler-papier/>

(23) Déclaration de Pawel Soloch, chef du Bureau de sécurité nationale auprès du président polonaise à *Polskie Radio*, cité par Opex360 (<http://www.opex360.com/2019/01/30/la-pologne-interessee-par-une-participation-au-programme-franco-allemand-de-char-du-futur/>)

et de choix dans l'évolution de l'appareil (24). L'achat de matériels complexes américains s'accompagne de la formation, aux Etats-Unis, de nombreux officiers européens, ce qui contribue à donner une orientation résolument atlantiste à la haute hiérarchie militaire chez nos principaux partenaires (25). La formation des armées de l'air européenne est ainsi largement sous-traitée aux Etats-Unis à travers le Euro-NATO's Joint Jet Pilot Training. La France et la Belgique avaient établi un partenariat de ce genre (Advanced Jet Training School), école franco-belge de formation de pilotes implantée à Cazaux et qui a été fermée en octobre 2018 avec la commande de chasseurs-bombardiers F35 par la Belgique. Le *softpower* militaire américain utilise également des canaux bilatéraux d'influence, comme par exemple le SPP (State Partnership Program). En formant des partenariats internationaux entre les unités de la Garde nationale américaine et un certain nombre d'Etats, les Etats-Unis sont en mesure d'accroître leur influence militaire (26).

\* \*  
\*

Force est de constater que, bien souvent, malgré des aspirations et des capacités techniques et industrielles militaires de premier plan, nombre de projets européens sur la défense restent très souvent contrariés et puis étouffés par Washington lorsqu'ils commencent à prendre un début de consistance : la même pièce est rejouée depuis plusieurs décennies. On peut espérer qu'il n'en soit pas ainsi pour le nouveau cycle de relance de la défense européenne, malgré l'hétérogénéité des moyens et donc des ambitions des différents Etats européens.

Un sursaut surviendra-t-il enfin ? Ce dernier passe par une mise en cohérence du cheminement à suivre pour parvenir à l'autonomie stratégique de l'Europe. C'est-à-dire à partir de logiques militaires pour construire les briques indispensables à une authentique défense européenne : un OHQ doté de moyens de renseignement sur tout le spectre de l'action militaire et concernant l'ensemble des milieux (Espace, Air, Terre, Mer et sous la Mer) ; une capacité de préparation et de planification d'opérations militaires sur toute la gamme des engagements possibles ; une autorité pour définir les critères d'entraînement et de règles d'engagement des forces ; une présence sur l'ensemble des espaces maritimes internationaux.

(24) Le diagnostic embarqué, la gestion de la chaîne logistique et le conseil en maintenance du F 35 sont effectués et décidés exclusivement à partir des Etats-Unis via le système ALIS (réseau de maintenance et de logistique). Les Américains peuvent à tout moment fixer au sol les F 35 d'un pays allié qui voudrait les utiliser contrairement aux intérêts américains.

(25) Le chef d'état-major de l'armée de l'Air italienne, le CEMAA Lt. Gen. Enzo Vecciarelli, a obtenu son brevet de pilote de combat aux Etats-Unis, où il a suivi l'enseignement militaire supérieur Air War College et Naval Postgraduate College à Monterey. Il en est de même pour son collègue hollandais le Lt Gen. Dennis Luyt.

(26) Samir BATTISS, « US National Guard State Partnership Program : un outil d'influence militaire pour les Etats-Unis au-delà de l'Ukraine », *Annuaire français de relations internationales*, vol. XVII, 2016, disponible à l'adresse [www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2017/07/AFRI\\_2016\\_Battiss.pdf](http://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2017/07/AFRI_2016_Battiss.pdf).

Comment l'Europe pourra-t-elle alors concilier et articuler la place de l'OTAN dans la sécurité européenne et le partenariat avec les Etats-Unis, sauf à en modifier profondément les paramètres ? C'est-à-dire, comment établir le principe d'autonomie stratégique de l'Europe avec le maintien de liens militaires rénovés avec les Etats-Unis ? *Last but not least*, l'Europe de la défense en construction ne pourra pas éluder la question de l'arme nucléaire, en particulier le rôle des forces classiques dans l'équation de la dissuasion nucléaire.